



MINISTÈRE  
DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 50 – Semaine du 11 au 16 décembre 2022

## En bref

### Tunisie :

- Report de la date de la réunion sur le programme tunisien au FMI
- Le déficit de la balance commerciale tunisienne se dégrade
- Les avoirs en devises baissent à 94 jours d'importations
- La Commission Européenne approuve le financement du projet d'interconnexion électrique ELMED
- Diminution de 11,2% des investissements déclarés en Tunisie entre les dix premiers mois de l'année 2021 et les dix premiers mois de l'année 2022
- Validation d'un plan de redressement pour le port de Radès

### LE CHIFFRE À RETENIR

-23,3

Le déficit commercial tunisien en Mds TND

### Libye :

- Le représentant du PNUD en Libye appelle à redynamiser l'investissement après une décennie perdue
- L'OPAEC abandonne 20 M LYD de dette libyenne



## Tunisie

- **Report de la date de la réunion sur le programme tunisien au FMI**

Le secrétariat du conseil d'administration du FMI a confirmé le 15 décembre le report de la date de la réunion sur le programme tunisien initialement prévue le 19 décembre. L'objectif est de donner plus de temps aux autorités pour remplir les obligations associées au programme.

- **Le déficit de la balance commerciale tunisienne se dégrade**

L'Institut national de la statistique (INS) a publié cette semaine le rapport mensuel du commerce extérieur Tunisien en novembre 2022. Le déficit de la balance commerciale a augmenté de 58,8% au cours des onze premiers mois de l'année 2022, atteignant -23281 M TND à la fin du mois de novembre 2022 contre -14654 M TND l'année dernière. Le taux de couverture de la Tunisie a donc poursuivi sa baisse, passant de 74,2% à 69,1%. Au sein du déficit, le volet énergétique représente 39,5% du déficit total et représente le principal déficit (-9196 M TND en novembre 2022 contre - 4518 M TND en novembre 2021).

- **Les avoirs en devises baissent à 94 jours d'importation**

La Banque Centrale de Tunisie confirme la tendance baissière des avoirs nets en devises qui passent de 121 jours début juillet à 94 jours d'importation mi-décembre, soit un montant de 21,4 Mds TND (6,42 Mds EUR). Ce chiffre s'explique en partie par le renchérissement des cours mondiaux et la dépréciation du dinar : à la même période l'an dernier, des avoirs nets en devises de la BCT de 21 Mds TND correspondaient alors à 125 jours d'importation.

- **La Commission Européenne approuve le financement du projet d'interconnexion électrique ELMED**

Le 8 décembre 2022, la Commission Européenne a validé un prêt européen de 307,6 M EUR pour l'exécution du projet ELMED, une ligne électrique sous-marine de 230 km entre la Tunisie et la Sicile devant relier l'Europe et l'Afrique, proposé pour la première fois en 2003.

La construction de cette ligne sera conjointement prise en charge par la STEG (Société Tunisienne d'Electricité et de gaz) et la société italienne Terna, spécialisée dans le transport d'électricité.

Le projet ELMED doit permettre de soutenir la Tunisie dans sa transition énergétique et dans quête d'indépendance énergétique. Il s'agit d'une aubaine pour la Tunisie au regard de la raréfaction constante des ressources nationales et de la difficulté de la STEG à répondre à une forte demande lors des pics de consommation.

- **Diminution de 11,2% des investissements déclarés en Tunisie entre les dix premiers mois de l'année 2021 et les dix premiers mois de l'année 2022**

Selon les données du dernier bulletin de conjoncture mensuel de l'APII (Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation), l'investissement déclaré dans le secteur industriel était de 1796,2 M TND (537,8 M EUR) à la fin du mois d'octobre 2022 alors qu'il s'élevait à 2023,3 M TND (605,6 M EUR) à la fin du mois d'octobre 2021 (soit une baisse de 11,2% en un an). Au terme des dix premiers mois de l'année 2022, 2438 projets d'investissements ont été déclarés ce qui représente une baisse de 12,2% par rapport aux dix premiers mois 2021 au terme desquels 2077 projets avaient été déclarés. Si les projets déclarés au cours des dix premiers mois 2022 permettront la création de 37 326 postes d'emplois, les projets déclarés au cours des dix premiers mois de l'année 2021 ont permis la création de 39 736 emplois. La création d'emplois générée par les projets d'investissement déclarés a

ainsi accusé une baisse de 6,1%. Les investissements déclarés ont particulièrement diminué dans les secteurs agroalimentaire (-28,7%) et chimique (-69,3%) mais ont augmenté significativement dans les secteurs du textile et de l'habillement (+130,7%) et du cuir et de la chaussure (+92,2%). Les secteurs des matériaux de construction, de la céramique et du verre (+17,9%) et de l'électronique (+9,1%) ont également connu une augmentation des investissements déclarés. Le bulletin de l'APII souligne que la moitié des investissements déclarés au cours des dix premiers mois (51%) sont des projets de création et 44% des projets déclarés concerne les industries totalement exportatrices dont les projets déclarés ont enregistré une baisse de 6,2%.

- **Validation d'un plan de redressement pour le port de Radès**

Le port de Radès constitue la principale plateforme d'exportation et d'importation de la Tunisie, concentrant près de 23% du trafic enregistré dans l'ensemble des ports de commerce tunisiens, 60% du tonnage des marchandises conteneurisées et 73% du tonnage des marchandises chargées dans des unités roulantes. En 2019, le port de Radès a traité près de 6,4 millions de tonnes (Mt) de marchandises et a assuré le transit de moins de 0,3 M EVP (Equivalent Vingt Pieds). Les nombreux dysfonctionnements logistiques présentés par ce port (infrastructure insuffisante en termes de stockage, durée des opérations de dédouanement supérieure aux standards internationaux, mauvaise gestion des entreprises publiques) ont amené à une dégradation de la qualité de ses performances. Le 9 décembre 2022, le ministre du Transport, M. Rabie Majidi, a validé un plan de redressement urgent port de Radès. Les mesures de ce plan consistent en l'augmentation des machines de levage et de vidage, l'aménagement des espaces consacrés au contrôle des remorques et à l'entretien de certains espaces dans les zones de stockage, la préparation d'un programme de gestion des conteneurs (ceux devant être stockés pour une longue durée, ceux vides et laissés au port et ceux réfrigérés), le renforcement des mesures de contrôle

et la mise en place d'un plan de circulation au sein du port et la préparation et l'application d'un programme visant à relancer le système de gestion automatique des conteneurs et des remorques (TOS) et l'achèvement de la numérisation des mesures portuaires pour l'export via le système TTN. Disposant de tirants d'eau inférieurs à 10 mètres, le port de Radès reste cependant un port secondaire dans l'incapacité d'accueillir des navires de grande taille. Pour pallier aux manquements du port de Radès, les autorités tunisiennes continuent de miser sur la construction d'un port en eau profonde à Enfidha, projet de longue date visant à accroître la place de la Tunisie dans le commerce méditerranéen.

## Libye

- **Le représentant du PNUD en Libye appelle à redynamiser l'investissement après une décennie perdue**

Dans un communiqué, le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Libye, Marc-André Franche, a déclaré que le pays a perdu 20 ans d'investissements dans le développement au cours des 10 dernières années de guerre et de conflit politique. Ce dernier a ajouté que la période actuelle est un moment clé pour «rassembler les Libyens, organiser des élections, renouveler les institutions et investir dans l'avenir » afin d'améliorer « l'éducation, la santé et créer des emplois gratifiants pour garantir les bons investissements avant le déclin inévitable des combustibles fossiles ».

- **L'OPAEC abandonne 20 M LYD de dette libyenne**

Le ministre du pétrole, Mohamed Aoun, a participé à la 109ème réunion du Conseil des ministres de l'OPEAC, accompagné du représentant de la Libye, Adel Faraj Jibril. Le ministère libyen du pétrole et du gaz a déclaré que l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) a décidé d'abandonner les dettes de la Libye, qui sont estimées à 20 M LYD. Au cours de la réunion, le budget de l'OPAEP pour l'année à venir a été approuvé, et les travaux visant à réétudier la charte de l'organisation

afin d'y inclure les énergies renouvelables ont été discutés.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)